

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Le **CGET** de la Gironde
L'**Inspection d'Académie**
La **Direction Régionale et
Départementale de la Cohésion Sociale**
La **Caisse d'Allocations Familiales**
Le **Conseil Départementale de la
Gironde**

VOS INTERLOCUTEURS :

Julie Verdier : responsable du dispositif
Tél. : 05 57 80 81 55
Mail : julie.verdier@ville-bassens.fr
www.ville-bassens.fr

Olivia Robert : adjointe au maire,
déléguée à la participation citoyenne, à
l'égalité des chances, à la lutte contre les
discriminations et à la prévention de la
délinquance

Alexandre Rubio : Maire de Bassens,
Conseiller délégué Bordeaux Métropole



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

42, avenue Jean Jaurès
33530 Bassens

05 57 80 81 57
www.ville-bassens.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



PROGRAMME

de réussite éducative

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme de Réussite Éducative est un dispositif qui favorise l'**épanouissement de votre enfant**.

Ce dispositif **prend en compte tous les domaines de la vie de votre enfant** : santé, loisirs, famille, scolarité...

Il accompagne l'enfant et le jeune au quotidien durant ses **activités périscolaires** (avant la classe, pendant la pause déjeuner et après la classe), **extrascolaires** (durant les vacances scolaires) et propose des **temps spécifiques pour la famille** (ateliers parents-enfants, sorties, visites...).

POUR QUI ?

À Bassens, il s'adresse **aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 16 ans**. En fonction des situations et des besoins, un parcours éducatif individuel est mis en place en toute confidentialité avec l'accord des **parents, partenaires essentiels** du dispositif.

AVEC QUI ?

La responsable du dispositif :
Julie Verdier au 05 57 80 81 55
julie.verdier@ville-bassens.fr

Une équipe de professionnels partenaires du PRÉ :

- ▶ Les enseignants des écoles et du collège,
- ▶ Le CCAS, la MDSI, le PRADO et les services municipaux concernés.

COMMENT ?



Rencontre

avec l'enfant, les parents et la coordinatrice du PRE pour faire le point sur la situation.



Projet

La coordinatrice du PRE travaille avec les partenaires pour proposer un projet personnalisé à votre enfant.



Actions

Avec votre accord, les actions proposées sont mises en place. Votre enfant est suivi régulièrement par l'équipe du PRE.

Exemples d'actions menées



Ateliers de dessins parents-enfants